



RÉFORMES ÉCONOMIQUES

Objectif Croissance

**Conférence de presse
Paris, 1er mars 2005**

**Jean-Philippe Cotis
Économiste en Chef**

AVANT-PROPOS

Cette nouvelle publication de l'OCDE, intitulée *Réformes économiques : Objectif croissance*, a pour objet d'aider les décideurs dans la recherche des moyens d'améliorer le niveau de vie des citoyens. Elle vise aussi à porter le débat sur les questions importantes des réformes économiques et de leurs conséquences auprès d'un public plus large. S'appuyant sur une connaissance approfondie des situations économiques et des objectifs officiels des différents pays, elle met en œuvre un système d'analyse comparative fondé sur un ensemble d'indicateurs des politiques publiques. Elle propose ensuite pour chaque pays un certain nombre d'actions prioritaires de nature à favoriser une croissance économique plus soutenue.

Bien que plus de 50 000 délégués participent à des réunions de l'OCDE chaque année, nombre d'entre eux et d'autres acteurs voient principalement les activités de l'Organisation par le prisme de leur propre domaine d'intérêt – comme j'ai pu m'en rendre compte moi-même en tant que délégué ministériel et par le témoignage d'autres intervenants. C'est pourquoi, à mon avis, cette publication surprendra sans doute de nombreux lecteurs par sa portée, car elle révèle que l'Organisation peut mettre à profit une expérience très étendue et qu'elle analyse et surveille les politiques structurelles de ses pays membres dans presque tous les domaines de la politique publique.

Pour s'acquitter de cette tâche, l'OCDE a recours à un processus fondé sur la responsabilité mutuelle et la pression des pairs. Parallèlement au suivi des résultats obtenus dans les différents pays, la surveillance structurelle assurée par l'Organisation s'exerce au niveau international sur un large éventail de domaines, comme le travail et la vie familiale, le vieillissement et les politiques en matière d'emploi, les systèmes nationaux d'enseignement et de formation et la réforme de la réglementation. Naturellement, les recommandations concernant ces divers domaines reflètent souvent des objectifs qui vont au-delà de la maximisation de la croissance ou du revenu et touchent à des aspects plus larges de la notion de bien-être. Les recommandations dans le domaine du travail et des affaires sociales, par exemple, doivent refléter un juste équilibre entre les soucis d'équité et d'efficacité. Le processus de surveillance en matière d'enseignement et de formation met généralement en relief l'importance d'un accès équitable à l'éducation, parallèlement à l'objectif de valorisation du capital humain.

Selon leur domaine de responsabilité, les autorités peuvent accorder une importance différente à la maximisation de la richesse et du revenu, d'une part, et à des questions d'équité plus générales, de l'autre. Les choix opérés à cet égard influent naturellement sur les grandes lignes des priorités fixées par les pouvoirs publics. Dans *Réformes économiques*, le principal objectif visé est celui d'une croissance plus soutenue. Le postulat est que la croissance est indispensable pour créer les ressources supplémentaires qui permettront de répondre à un certain nombre de préoccupations générales sur le plan social et sur celui de l'équité, et qu'elle contribue donc de façon décisive à la recherche des moyens d'améliorer le niveau de vie de tous les citoyens.

A un moment où les décideurs et d'autres acteurs s'efforcent de relever les défis posés par l'interdépendance croissante de nos économies, la croissance doit être au premier rang de nos priorités. Je tiens ici à saluer la contribution collective de l'OCDE qui a permis à ce projet de bénéficier de la collaboration de nombreux secteurs de l'Organisation et à remercier l'équipe menée par Jean-Philippe Cotis, Chef économiste de l'OCDE, d'en avoir eu l'initiative et de l'avoir mené à bien.

A handwritten signature in black ink, reading "Don Johnston". The signature is written in a cursive, flowing style and is tilted slightly upwards to the right.

Donald J. Johnston
Secrétaire Général de l'OCDE

PRÉFACE

La croissance est à nouveau au centre du débat public, partout au sein de l'OCDE, et ce regain d'attention n'a rien d'accidentel. Dans bien des pays, la déception s'accroît face à une performance économique de long terme jugée décevante. Dans le même temps et alors que le vieillissement démographique s'accélère, la nécessité d'une croissance plus forte permettant de préserver les niveaux de vie est largement ressentie.

Le retour à une croissance plus vigoureuse constitue dès lors un défi pour les politiques économiques nationales. Dans les années à venir, il faudra tirer les leçons des erreurs passées et perfectionner encore les politiques qui réussissent déjà. Mais la méthode des essais et des erreurs, en autarcie, n'est sans doute pas suffisante. Apprendre des autres pour améliorer ses propres résultats est au moins aussi important.

C'est très largement pour ces raisons qu'a été fondée l'OCDE à une époque où la confiance était grande dans la capacité des économies les moins avancées à rattraper les meilleures. Apprendre des autres ne va pas de soi cependant. Le sentiment que les singularités nationales sont indépassables vient souvent freiner, en effet, la transposition des expériences étrangères. De fait, de nombreux signes laissent penser que la convergence économique au sein des pays industrialisés s'est interrompue, voire inversée, depuis les années 80, suggérant dès lors la nécessité d'adapter et de renforcer la surveillance économique au sein de l'OCDE.

A l'OCDE, les activités de surveillance incluent d'ores et déjà des examens individuels par pays et des exercices embrassant l'ensemble des pays de l'OCDE pour un secteur donné de l'activité économique. Ce qui n'existe pas encore et qu'apporte cette nouvelle publication, c'est une surveillance multi-pays portant sur l'ensemble des sources de la croissance. Cette surveillance nouvelle s'articule autour d'un exercice de « benchmarking » suffisamment systématique pour permettre de déterminer des priorités de politique nationale. Dans un contexte où la convergence économique s'est essoufflée, une approche par le « benchmarking » est potentiellement à même de faire ressortir de manière beaucoup plus frappante les domaines où les économies nationales restent à la traîne.

Par ailleurs, les progrès importants réalisés dans la confection et l'analyse économétrique de données internationales facilitent sans doute aujourd'hui l'art du benchmarking. Ces progrès méthodologiques permettent d'aller au-delà d'un benchmarking superficiel, où l'on procède à des comparaisons de PIB par tête, de productivité du travail ou de taux d'emploi, sans pouvoir appréhender les causes profondes qui sous-tendent ces écarts apparents de performance. Un niveau relativement faible de PIB par tête peut avoir, par exemple, des implications très différentes en termes de bien-être selon qu'il reflète la prévalence de politiques publiques inhibant l'esprit d'initiative ou au contraire une préférence vraiment plus forte pour le loisir. Dans cette dernière éventualité, un PIB par tête relativement élevé n'entraînerait pas une meilleure qualité de la vie, alors même qu'il s'agit de l'objectif ultime des politiques nationales.

Notre nouvelle publication, Réformes Économiques, constitue un premier essai de benchmarking « en profondeur » mettant à contribution des indicateurs de politiques structurelles, soigneusement construits, et sélectionnés pour leur lien avéré, d'un point de vue économétrique, avec la performance économique des pays Membres. Cette approche devrait permettre de mieux comprendre ce que recouvrent des performances économiques différentes, en faisant la part entre différences d'efficacité des politiques publiques et différences de choix sociaux et individuels.

Cette publication vise donc pour l'essentiel à faciliter la diffusion des bonnes pratiques tout en évitant l'écueil de la « solution unique pour tous » et son manque de souplesse dans la prise en compte des diversités nationales.

L'utilité d'un benchmarking approfondi peut être pleinement illustrée à partir d'une comparaison des taux d'emploi des personnes âgées de 55 ans ou plus au sein des pays de l'OCDE. Une analyse fouillée

suggère en effet que leur extrême diversité d'un pays à l'autre reflète pour l'essentiel les « désincitations » suscitées par les politiques publiques, plutôt que des différences d'attitude à propos de l'âge de départ en retraite. Les pays aujourd'hui pénalisés par un faible taux d'emploi des travailleurs de plus de 55 ans ont donc la possibilité de revitaliser la croissance grâce à des politiques plus saines, en rupture avec le malthusianisme passé. Comme le montre enfin cet exemple, l'utilité d'une surveillance de la croissance va bien au-delà de l'amélioration du niveau de vie pour s'étendre plus largement à celle du bien-être, à travers la recherche d'une plus grande participation de tous à la vie économique et sociale.

Parce que cette publication touche à des problèmes complexes, des efforts particuliers ont été faits pour la rendre aussi transparente et autosuffisante que possible. Tous les indicateurs utilisés sont documentés à l'aide de graphiques et l'on s'est efforcé de rendre leur mode de construction aussi clair que possible pour le lecteur. Un chapitre thématique spécial est ainsi consacré à nos indicateurs de réglementation des marchés de produits. Les liens entre indicateurs de politique et de performance sont enfin explorés à travers deux chapitres thématiques traitant de l'impact des politiques publiques sur l'offre de travail des femmes et des travailleurs dits « âgés ». Tous ces travaux analytiques sont destinés à mieux asseoir l'évaluation des progrès réalisés au sein de l'OCDE dans le domaine des réformes structurelles pour la croissance. Ils sont aussi d'une grande importance pour mieux comprendre les raisons ayant conduit à la sélection de cinq priorités nationales par pays Membre.

Quels que soient les mérites d'une approche formalisée, la sélection de priorités nationales doit toujours laisser une place aux particularités locales. Aussi bien construite soit-elle, une batterie d'indicateurs comparatifs ne permettra jamais, en effet, d'appréhender complètement les circonstances propres à chaque nation. A ce stade, l'expertise de nos spécialistes pays a été mise à contribution pour tailler sur mesure deux priorités de politique publique par pays sans qu'elles soient nécessairement reflétées dans nos indicateurs standardisés.

Pour ses nombreux contributeurs, issus de diverses Directions de l'OCDE, le lancement de Réformes Économiques est clairement perçu comme le point de départ d'une longue période d'apprentissage. Une plus large couverture des sources potentielles de croissance, telles que les marchés financiers et les politiques d'innovation, sera recherchée à l'avenir en parallèle au nécessaire progrès des méthodes d'analyse et à l'amélioration de la présentation des documents. Nous espérons bien sûr que les lecteurs intéressés nous aideront, à travers critiques et remarques constructives, à faire que cette publication soit toujours plus utile, pertinente, et, souhaitons le, intéressante.

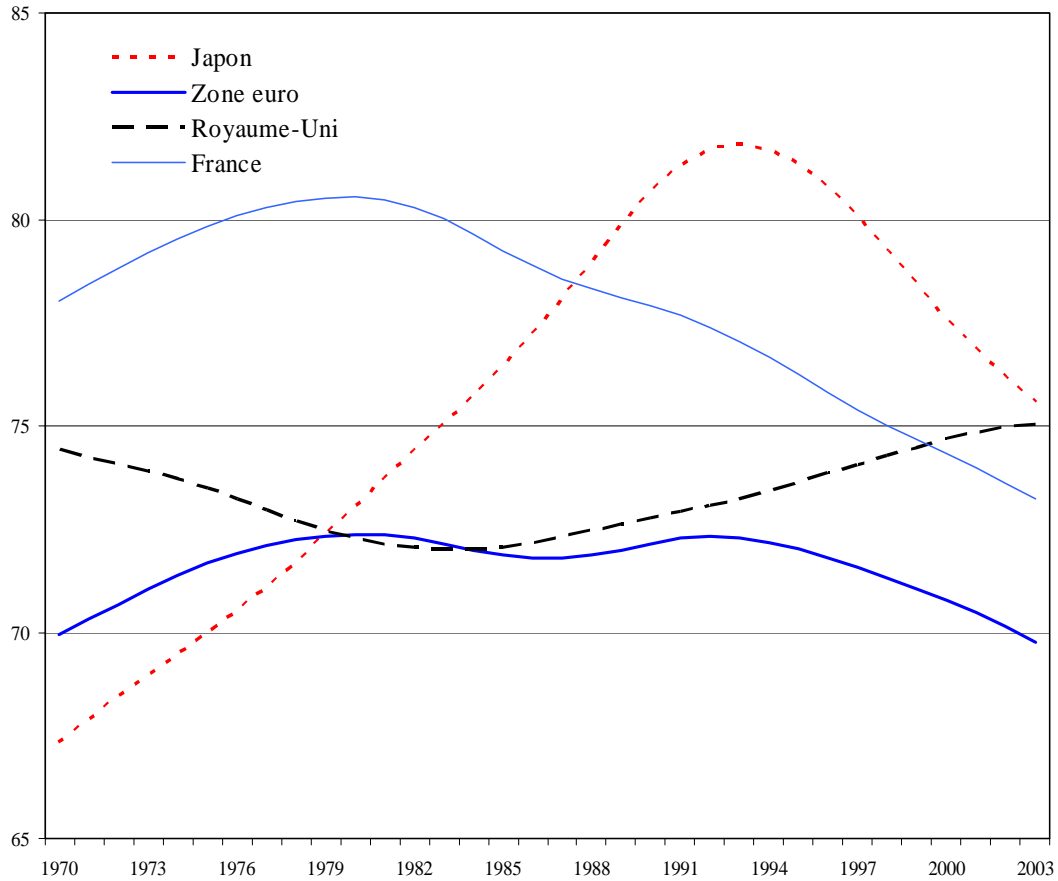


Jean-Philippe Cotis
Économiste en Chef de l'OCDE

PIB réel par habitant relatif aux États-Unis

Indices tendanciels sur la base des PPA et des prix de 2000 ¹

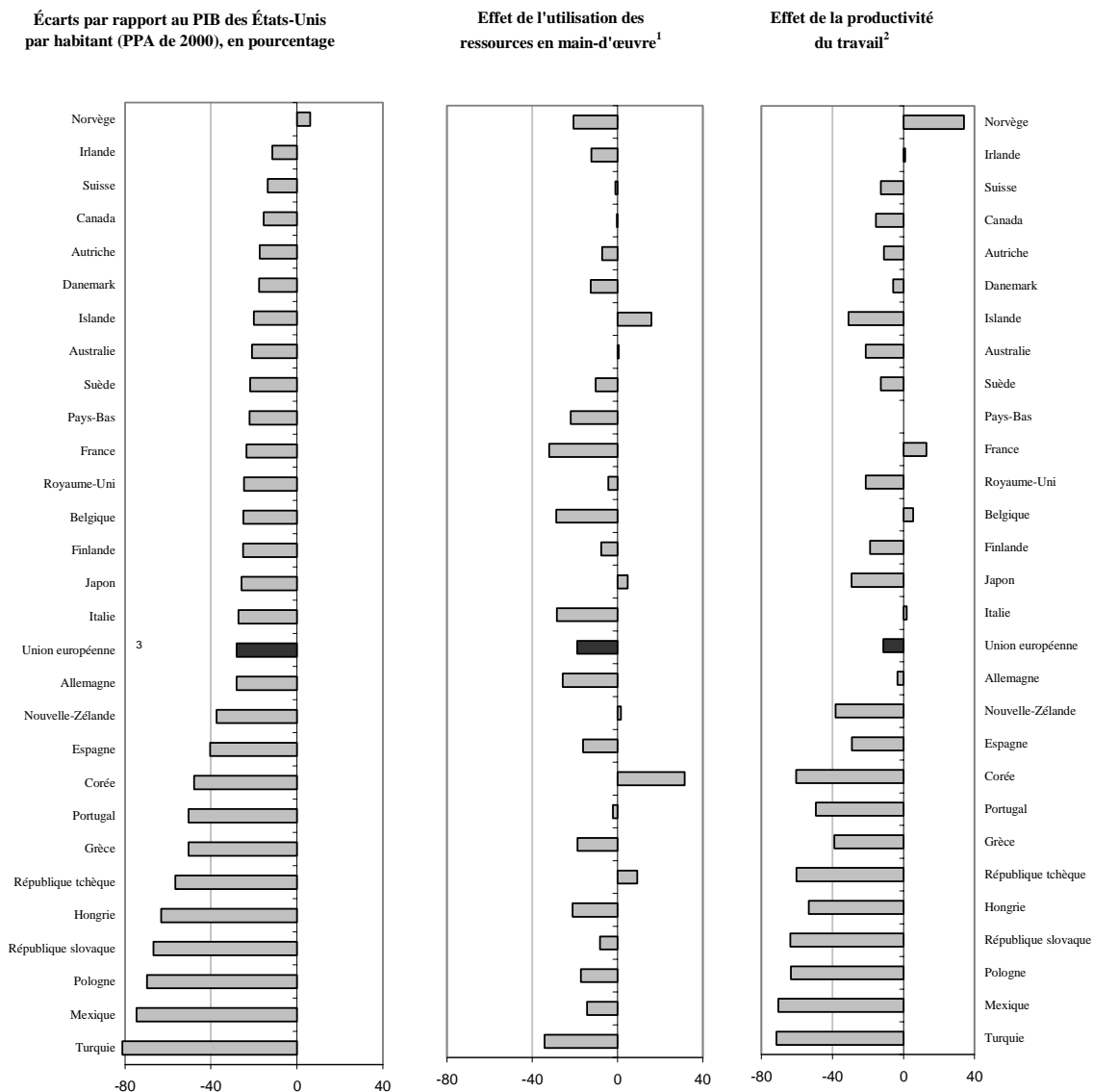
PIB par habitant aux
États-Unis = 100



1. La tendance est calculée avec un filtre Hodrick-Prescott (le paramètre de lissage est fixé à 100) sur une période qui comprend des prévisions jusqu'en 2010.

Source: Comptes nationaux des pays de l'OCDE.

Déterminants des écarts de revenu réel en 2002



1. L'utilisation des ressources en main-d'œuvre correspond au nombre total d'heures travaillées divisé par la population.

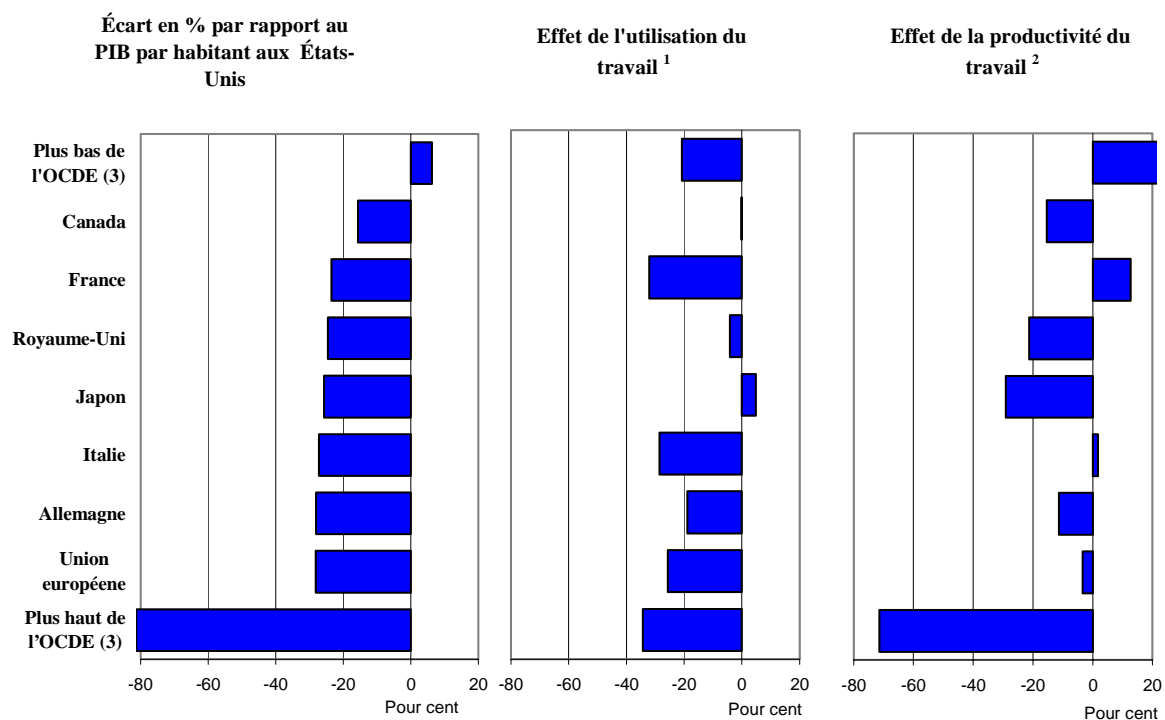
2. La productivité du travail représente le PIB par heure travaillée.

3. A l'exclusion du Luxembourg.

Source: Comptes nationaux des pays de l'OCDE, 2004; OCDE, Statistiques de la population active, 2004 et Perspectives économiques de l'OCDE, n°76.

Déterminants des écarts de revenu réel en 2002

Différences en points, sur la base des PPA, du PIB par habitant par rapport aux États-Unis, 2002



1. Heures travaillées totales divisées par la population

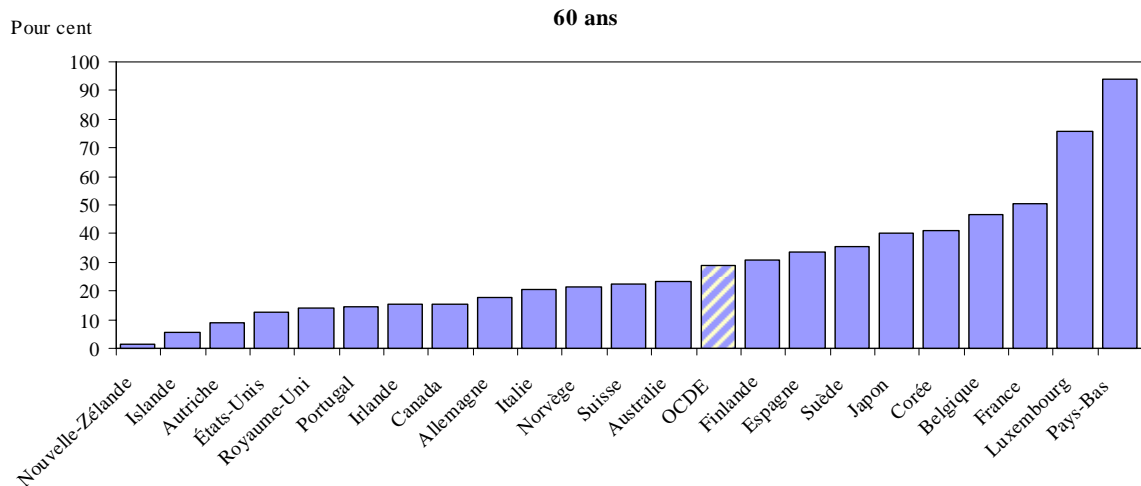
2. PIB (en 2000 PPPs) par heure travaillée.

3. Le plus haut de l'OCDE se réfère à la Turquie, le plus bas en Norvège, classé par l'écart en pourcentage par rapport au PIB par habitant aux États-Unis.

Source : OCDE.

La faible utilisation du travail est largement expliquée par les paramètres désincitatifs des systèmes de retraite...

Taux d'imposition implicite sur la poursuite d'une activité pour cinq années supplémentaires, systèmes de retraite actuelle¹

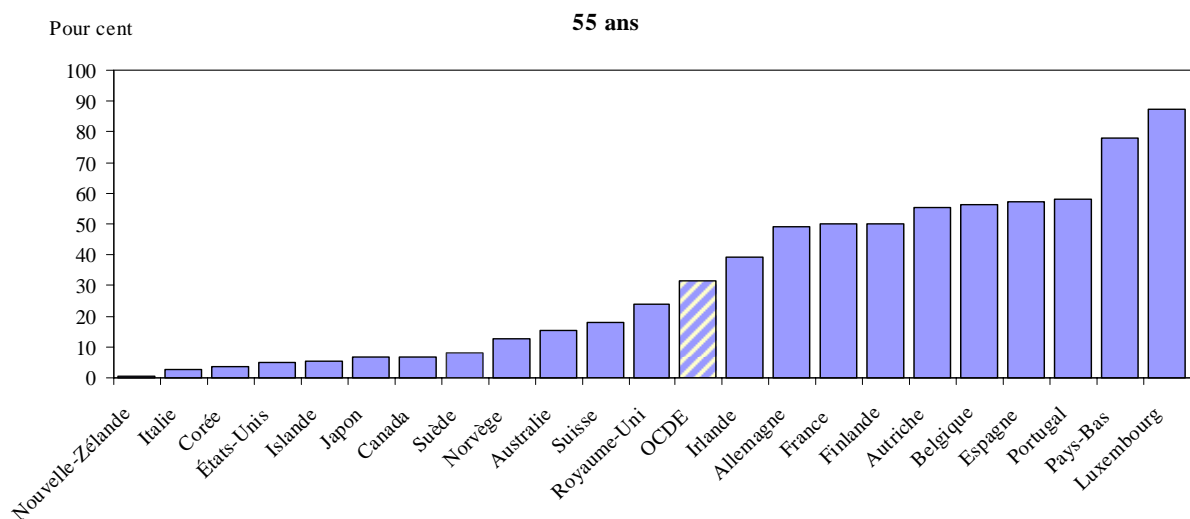


1. Travailleur célibataire avec un salaire moyen.

Source: Duval, R (2003), *The retirement effects of old-age pension systems and other social transfer programmes in OECD countries*, OECD Economics Department Working Paper No. 370.

...et des systèmes de prestations sociales actuels

Taux d'imposition implicite sur la poursuite d'une activité pour cinq années supplémentaires, systèmes de transferts sociaux actuels¹



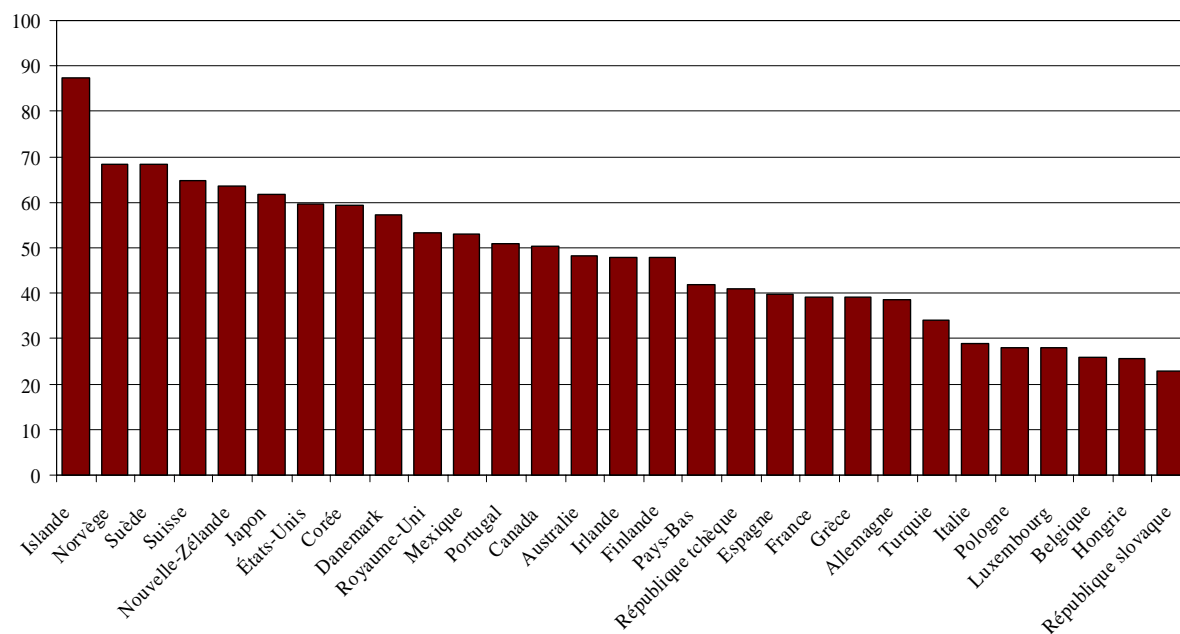
1. Travailleur célibataire avec un salaire moyen.

Source: Duval, R (2003), *The retirement effects of old-age pension systems and other social transfer programmes in OECD countries*, OECD Economics Department Working Paper No. 370.

Travailleurs “âgés”

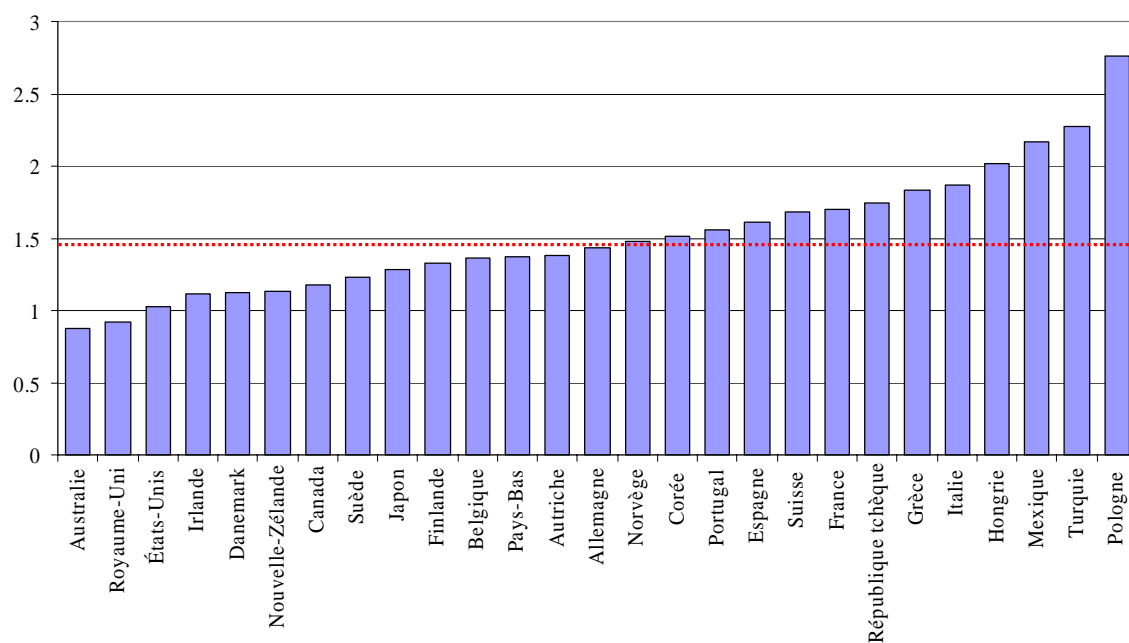
Travailleurs âgés de 55 à 64 en pourcentage de la population âgée de 55 à 64, 2002

% de la population 55-64



Source: OCDE.

Législation en matière de protection de l'emploi

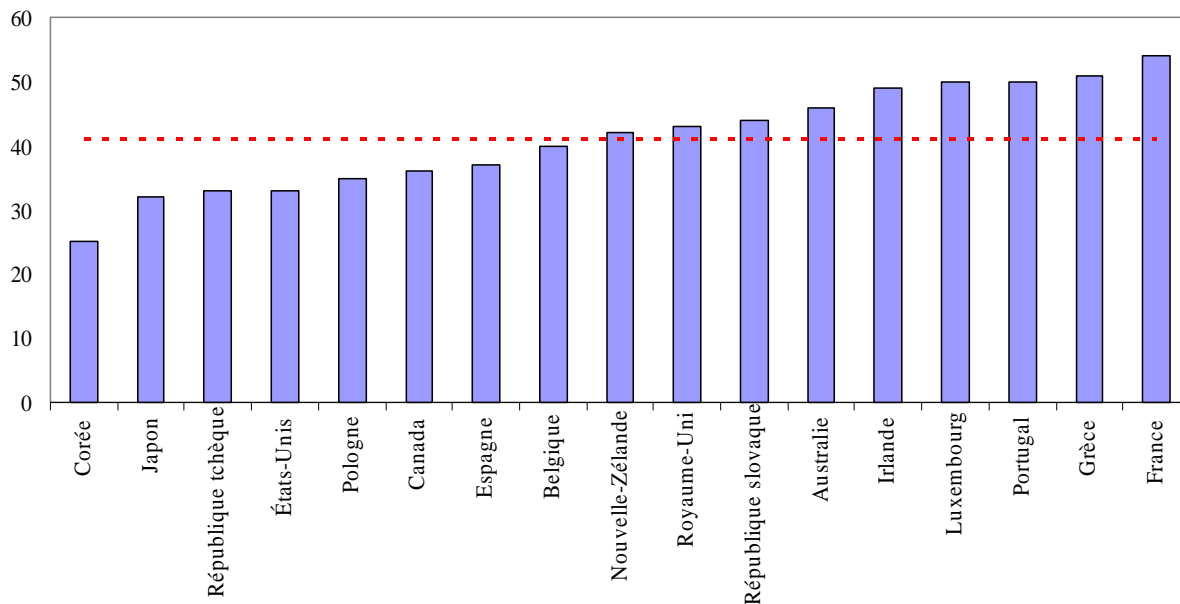


Note: Données pour 2003. L'échelle des indicateurs va de 0 à 6. La ligne en pointillée représente la moyenne simple de l'OCDE.

Source: OCDE.

Coût minimum de la main-d'œuvre en 2002¹

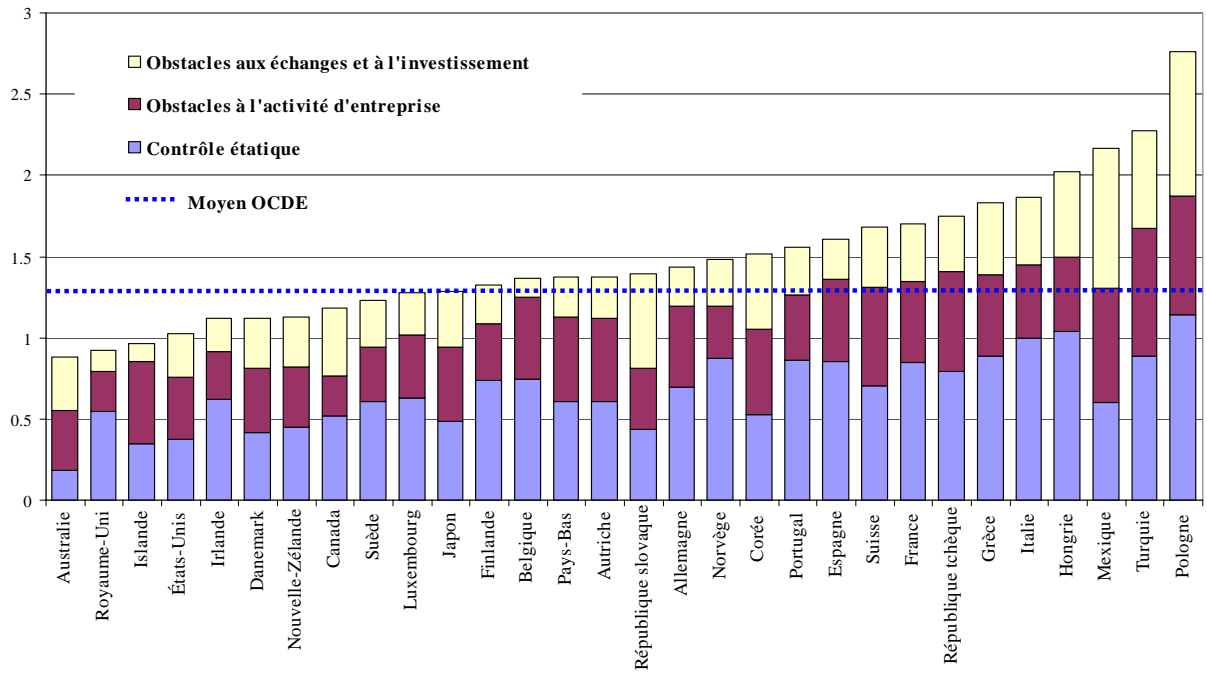
En pourcentage du coût de main-d'œuvre pour l'ouvrier moyen



1. Le coût de la main-d'œuvre est égal au salaire plus les cotisations patronales de sécurité sociale. La ligne en pointillée représente la moyenne simple de l'OCDE.

Source: *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, 2004 et OCDE, *L'impôt sur le salaire*, 2003/2004.

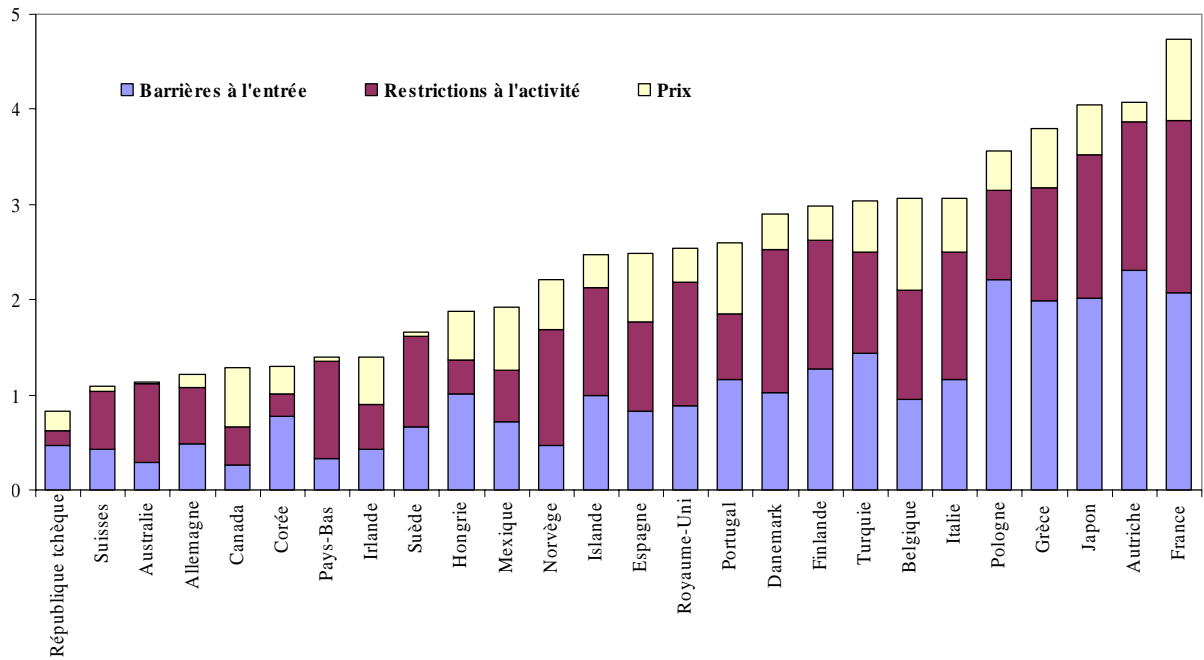
Réglementation des marchés de produits



Note: Données pour 2003. L'échelle des indicateurs va de 0 à 6.

Indicateurs synthétiques de la réglementation dans le commerce de détail

1998

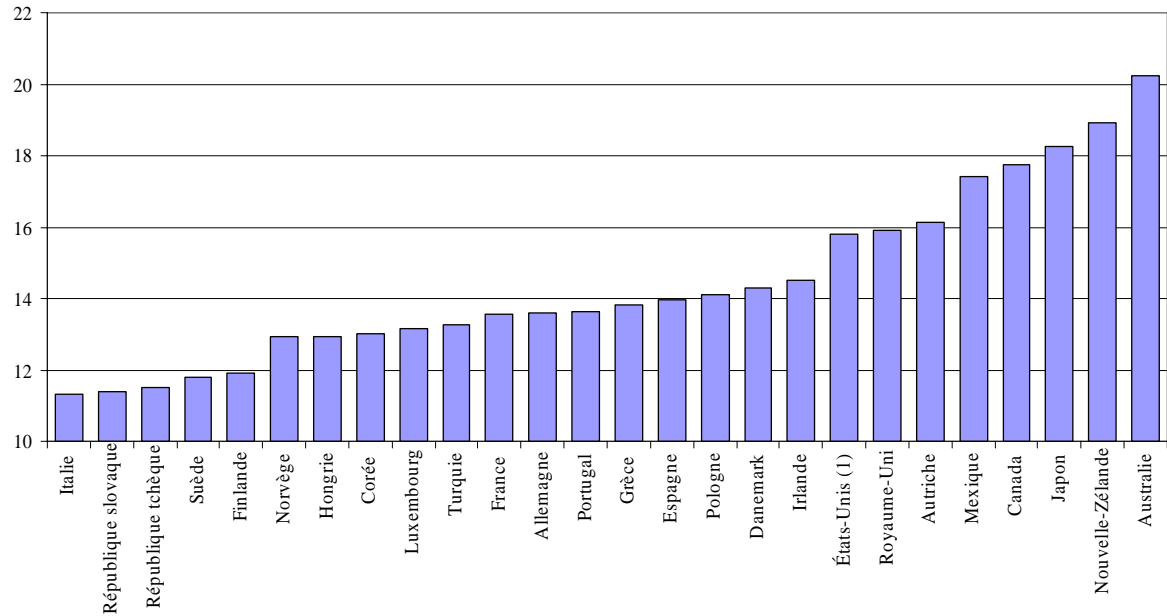


1. La notation va de 0 à 6 (du moins restrictif au plus restrictif).

Source : Boylaud (2000).

Emploi dans le commerce de gros et de détail, 2003

Pourcentage d'emploi total



1. Données pour les États-Unis se réfèrent à l'emploi non-agricole.

Source : OCDE Statistiques de la population active; U.S. Department of Labor Bureau of Labor Statistics

UNION EUROPÉENNE

Un ralentissement de la croissance de la productivité du travail depuis le milieu des années 90, conjugué à une faible progression de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre, a débouché sur un élargissement de l'écart de revenu par habitant avec les États-Unis.

Priorités reposant sur des indicateurs

Alléger le fardeau réglementaire qui pèse sur le fonctionnement des entreprises

Destinée à favoriser l'intégration économique, la stratégie de marché unique n'a que partiellement permis de concrétiser cette ambition. Des obstacles substantiels existent toujours dans les secteurs de services, notamment des entraves à la liberté d'établissement à l'étranger et à la reconnaissance des diplômes, ainsi que le manque de reconnaissance mutuelle en matière d'autorisations professionnelles.

Mesures prises : Un système de protection des droits de propriété intellectuelle s'appliquant à l'ensemble de l'UE a été adopté. Une directive relative aux services dans le marché intérieur, destinée à étayer le principe de reconnaissance mutuelle, a été proposée.

Recommandations : Réduire encore les obstacles internes qui entravent les échanges transfrontières et l'entrée sur les marchés. Lorsque la reconnaissance mutuelle s'avère problématique, adopter des normes applicables à l'ensemble de l'UE. Libéraliser pleinement les secteurs des services postaux et des transports ferroviaires. Améliorer les règles d'attribution des marchés publics applicables à l'ensemble de l'UE.

Renforcer la concurrence dans les industries de réseau

Malgré les avancées réalisées pour la libéralisation des industries de réseau, la concurrence est encore entravée par des opérateurs historiques qui se trouvent en position dominante dans certains secteurs. Les baisses de prix sont devenues plus modestes, et les nouveaux entrants ne semblent plus gagner des parts de marché par rapport aux opérateurs historiques dans certains domaines.

Mesures prises : Le cadre communautaire de politique de la concurrence a été révisé, ce qui s'est traduit par un renforcement des pouvoirs d'investigation de la Commission, ainsi que du rôle joué par les autorités nationales dans le processus d'application du droit de la concurrence.

Recommandations : Axer la politique de la concurrence sur la réalisation des gains potentiels de la libéralisation des industries de réseau. Rendre plus visibles les avantages retirés de la politique de la concurrence, pour contrer l'opposition des intérêts établis.

Réduire le soutien à la production agricole

Le soutien apporté à l'agriculture dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC) est une source de distorsions et se traduit par l'affectation persistante de ressources en excès à des activités peu productives. La récente adhésion de 10 nouveaux États membres va mettre la PAC à rude épreuve.

Mesures prises : Du fait de la réforme de la PAC en 2003, la composition des aides agricoles va considérablement changer, mais pas leur niveau global. Les aides vont être découplées davantage de la production et subordonnées au respect de normes relatives à l'environnement et à la sécurité des aliments, entre autres. Le niveau de soutien des prix du marché n'en demeurera pas moins élevé.

Recommandations : Améliorer l'accès au marché pour les pays non membres de l'UE. Poursuivre dans la voie de la substitution du soutien au revenu au soutien à la production, et veiller à ce que le récent accord sur un cadre permettant la poursuite du cycle de Doha – notamment l'engagement d'éliminer les subventions à l'exportation – débouche sur des réformes.

Autres priorités essentielles

- Renforcer la mobilité de la main-d'œuvre à l'intérieur de l'UE, en améliorant la transférabilité des droits à pension acquis et des sommes capitalisées dans le cadre de régimes professionnels de retraite, ainsi que d'autres droits à prestations.
- Mettre pleinement en œuvre le Plan d'action pour les services financiers, afin de favoriser l'intégration économique. Garantir la sécurité juridique des émetteurs de titres de pays tiers. Résister aux tentatives visant à favoriser des champions nationaux.

UNION EUROPÉENNE

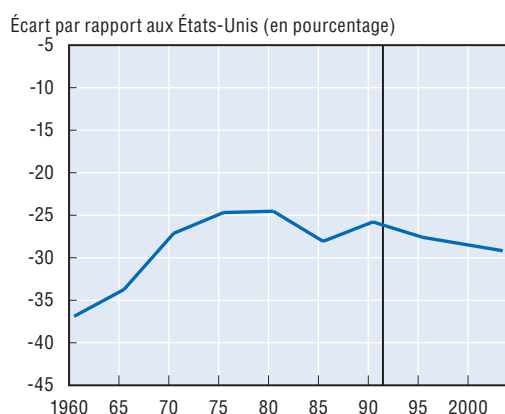
Indicateurs structurels

	1992 ¹	1995	2000	2003
Croissance tendancielle du PIB par habitant (en pourcentage)	1.8	1.6	1.8	1.7
Taux d'emploi tendanciel	63.0	63.6	65.3	66.4
Taux d'activité tendanciel	68.5	69.2	70.8	71.8
Taux de chômage structurel (NAIRU)	8.2	8.3	7.9	7.7

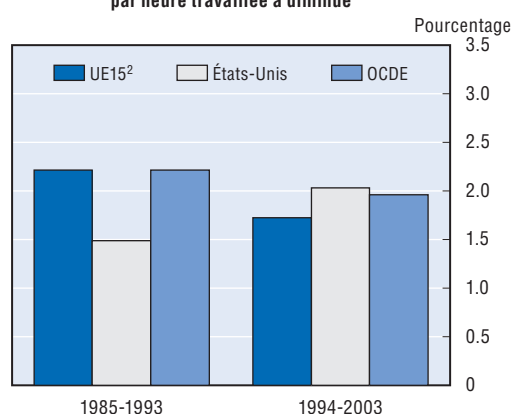
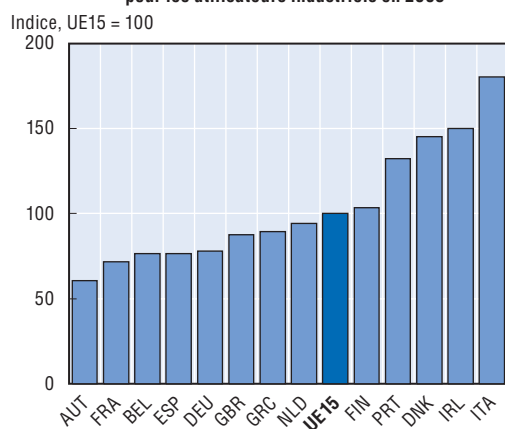
Note : Les 15 pays de l'Union européenne avant les nouvelles adhésions en 2004, hormis le Luxembourg.

1. Afin d'éviter une rupture dans les séries du fait de la réunification de l'Allemagne, l'année 1992 est présentée au lieu de l'année 1990.

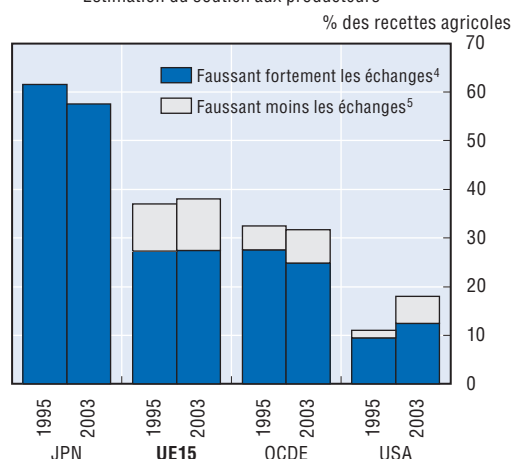
Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76.

A. L'écart de PIB par habitant s'est élargi¹

B. la croissance annuelle du PIB par heure travaillée a diminué

C. Forte dispersion des prix de l'électricité pour les utilisateurs industriels en 2003³

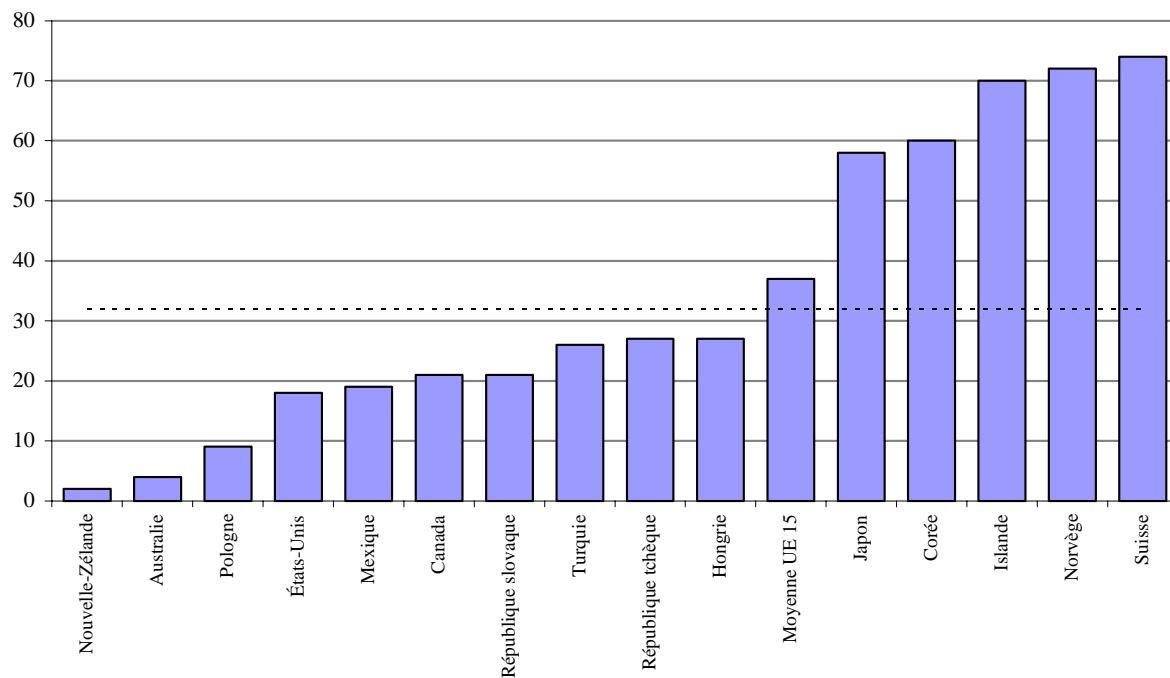
D. Le soutien à l'agriculture reste élevé



1. Écart en pourcentage avec le PIB par habitant des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000. Rupture dans la série à partir de 1991 du fait de la réunification de l'Allemagne.
 2. À l'exclusion de l'Autriche et du Luxembourg.
 3. 2000 pour l'Autriche et la Belgique, 2001 pour l'Italie et les Pays-Bas, 2002 pour l'Allemagne et l'Espagne. Le Luxembourg et la Suède ne sont pas pris en compte dans l'indice correspondant à l'Union européenne.
 4. Soutien des prix du marché et paiements fondés sur les extrants produits et les entrants consommés.
 5. Paiements au titre de la superficie/du nombre d'animaux, des droits antérieurs et du revenu total d'exploitation.
- Source : Graphiques A et B : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2004 ; OCDE, *Statistiques de la population active*, 2004 ; *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76 ; graphique C : OCDE, *Energy Prices and Taxes*, 2004 ; graphique D : OCDE, Base de données des estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs.

Estimation du soutien aux producteurs dans l'agriculture¹

En pourcentage de la valeur total de la production agricole en 2003



Note : La ligne en pointillée correspond à la moyenne non pondérée des pays de l'OCDE.

1. Une seule estimation du soutien aux agriculteurs est calculée pour l'ensemble des pays de l'Union européenne.

Source : OCDE, Base de données des estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs.

FRANCE

Malgré l'amélioration des taux d'emploi, le chômage demeure élevé. L'augmentation du PIB par habitant n'a pas été suffisante pour réduire l'écart de revenu par rapport aux États-Unis.

Priorités reposant sur des indicateurs

Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité pour les travailleurs plus âgés

Un âge légal de départ en retraite bas, des taux d'imposition implicite élevés sur la poursuite de l'activité, des préretraites financées par l'État ainsi que des prestations prolongées au titre de l'assurance chômage contribuent au très faible niveau des taux d'emploi des travailleurs âgés.

Mesures prises : L'âge de départ en retraite est relevé parallèlement à l'allongement de l'espérance de vie. Les règles relatives au secteur privé ont été modifiées afin d'accroître le revenu net des personnes travaillant au-delà de l'âge légal de la retraite. Les programmes de retraite anticipée ont été revus à la baisse. Il est désormais plus difficile d'utiliser le système d'assurance chômage comme mécanisme de retraite anticipée.

Recommandations : Supprimer progressivement les régimes spéciaux de retraite anticipée. Durcir encore les conditions d'accès aux prestations prolongées d'assurance chômage. Relever la surcote (coefficient de majoration) appliquée aux pensions en cas de maintien en activité au-delà de l'âge légal de la retraite, de manière à assurer l'équité actuarielle du système.

Assouplir la législation sur la protection de l'emploi

Les règles relatives aux licenciements collectifs, les taux légaux de compensation élevés, les dispositions limitant le recours aux contrats à durée déterminée (CDD) et les restrictions relatives au temps de travail gonflent à la fois les coûts de main-d'œuvre et les coûts de licenciement, ce qui freine les recrutements.

Mesures prises : La suspension de l'application des dispositions renforçant sensiblement la protection de l'emploi a été prolongée d'un an.

Recommandations : Limiter le rôle du système judiciaire aux cas les plus épineux. Les règles destinées à limiter le recours aux CDD devraient être assouplies, et les dispositions relatives aux « plans sociaux » (qui accompagnent les licenciements collectifs) modifiées.

Réduire le coût minimum de la main-d'œuvre

Comparée à d'autres pays de l'OCDE, la France affiche un coût minimum de la main-d'œuvre élevé par rapport à son coût moyen, ce qui réduit la demande de travail, notamment pour des groupes tels que les jeunes et les travailleurs peu qualifiés.

Mesures prises : Les fortes réductions des cotisations sociales sur les bas salaires effectuées ces dernières années ont permis d'abaisser nettement le coût relatif minimum de la main-d'œuvre. Ce mouvement s'est toutefois ralenti tandis que le salaire minimum augmentait (augmentation qui devrait se poursuivre jusqu'en 2005) parallèlement à l'harmonisation des divers minimums légaux résultant de la loi sur la semaine de 35 heures.

Recommandations : Limiter les futures hausses du salaire minimum, de manière à ce que le coût relatif minimum de la main-d'œuvre puisse baisser encore. Accroître les possibilités de formation en cours d'emploi en dessous du salaire minimum.

Autres priorités essentielles

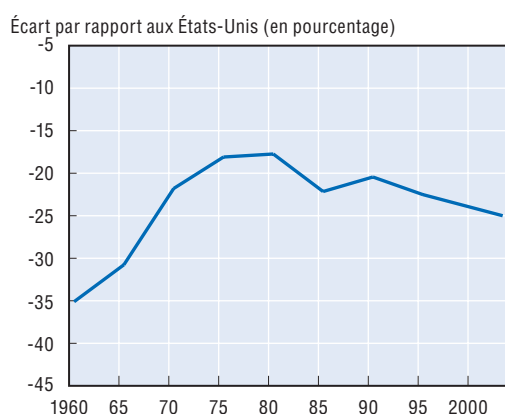
- Réduire les barrières à l'entrée dans les industries de réseau qui contribuent à gonfler les prix et limitent les possibilités de choix : ouvrir les transports ferroviaires à la concurrence et garantir un accès non discriminatoire aux tiers dans les télécommunications et le transport aérien.
- Assouplir la réglementation en simplifiant le système obligatoire de sécurité sociale, en remplaçant l'autorisation administrative à laquelle est subordonnée l'établissement de certains points de vente au détail par des règles d'urbanisme et en allégeant les règles applicables aux prix pratiqués entre producteurs et détaillants.

FRANCE

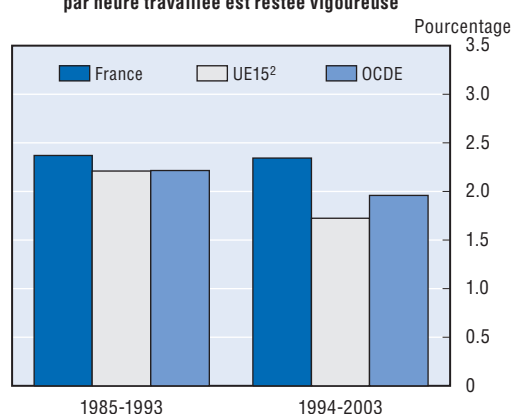
Indicateurs structurels

	1990	1995	2000	2003
Croissance tendancielle du PIB par habitant (en pourcentage)	1.4	1.4	1.9	1.6
Taux d'emploi tendanciel	60.5	60.7	63.0	63.5
Taux d'activité tendanciel	66.7	67.8	69.4	69.8
Taux de chômage structurel (NAIRU)	9.3	10.4	9.2	9.1

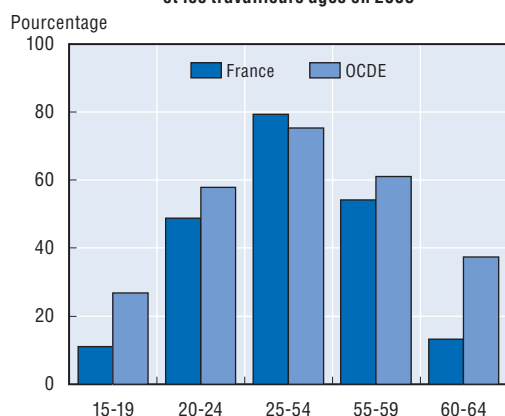
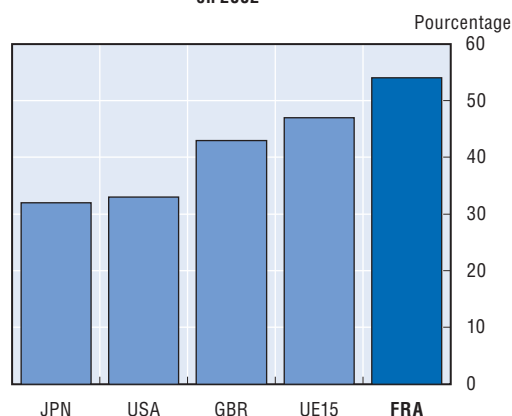
Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76.

A. L'écart de PIB par habitant s'est élargi¹

B. La croissance annuelle du PIB par heure travaillée est restée vigoureuse



C. Les taux d'emploi sont faibles pour les jeunes et les travailleurs âgés en 2003

D. Le coût minimum de la main-d'œuvre est élevé en 2002³

1. Écart en pourcentage avec le PIB par habitant des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. À l'exclusion de l'Autriche et du Luxembourg.
3. Coût minimum de la main-d'œuvre en pourcentage du coût d'un ouvrier moyen.

Source : Graphiques A et B : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2004 ; OCDE, *Statistiques de la population active*, 2004 ; *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76 ; graphique C : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2004 ; graphique D : *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, 2004 et OCDE, *Les impôts sur les salaires*, 2003/2004.

Tableau 1.1. Performances et politiques structurelles : priorités proposées

	Domaines de performance	
	Utilisation de la main-d'œuvre	Productivité de la main-d'œuvre
Allemagne	<p>Renforcer les incitations au travail en réduisant le coin fiscal sur les revenus d'activité.</p> <p><i>Réduire les désincitations au travail à un âge avancé, en abolissant les conditions préférentielles d'admission au bénéfice des prestations de chômage pour les travailleurs âgés.</i></p>	<p>Améliorer les acquis scolaires dans l'enseignement secondaire pour accroître l'efficacité de la main-d'œuvre.</p> <p>Libéraliser les services professionnels en supprimant progressivement les barèmes d'honoraires obligatoires en vigueur dans certaines professions.</p> <p><i>Renforcer la concurrence en matière de marchés publics pour accroître l'efficacité des dépenses publiques.</i></p>
Australie	<p>Recentrer les régimes d'invalidité afin d'encourager les personnes ayant une capacité de travail substantielle à exercer une activité.</p> <p>Prendre davantage en compte l'employabilité dans la détermination des salaires minimums (fixés par sentence arbitrale).</p> <p>Améliorer les perspectives d'emploi des travailleurs peu qualifiés en améliorant l'enseignement professionnel.</p> <p><i>Réduire le coin fiscal sur les travailleurs à bas revenus afin qu'ils soient davantage incités à exercer une activité.</i></p>	<p><i>Accélérer les réformes destinées à abaisser les barrières à l'entrée dans les industries de réseau.</i></p>
Autriche	<p>Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité pour réduire les désincitations au travail à un âge avancé.</p> <p><i>Réformer le système d'allocations pour enfants à charge afin de réduire les phénomènes de piège de l'inactivité.</i></p>	<p>Renforcer le capital humain dans son ensemble en améliorant les taux de réussite dans l'enseignement supérieur.</p> <p>Réduire les frais administratifs qui pèsent sur les nouvelles entreprises et assouplir les règles d'entrée dans les services professionnels.</p> <p><i>Renforcer le droit de la concurrence et son application en donnant davantage de pouvoirs à l'autorité de la concurrence.</i></p>
Belgique	<p>Renforcer les incitations au travail en réduisant le coin fiscal sur les revenus d'activité.</p> <p>Réduire les désincitations au travail à un âge avancé en limitant les possibilités de retraite anticipée offertes par le système d'indemnisation du chômage.</p> <p><i>Réduire la fréquence du chômage de longue durée en durcissant les critères de recherche d'emploi et en améliorant les qualifications des chômeurs.</i></p>	<p>Assouplir les réglementations sectorielles et soumettre toute nouvelle réglementation à un test d'efficacité.</p> <p><i>Améliorer les acquis scolaires des jeunes issus de minorités ethniques.</i></p>
Canada	<p>Renforcer les incitations à passer de l'aide sociale au travail, en appliquant des règles plus strictes de recherche d'emploi et des mesures d'activation.</p> <p><i>Modérer la croissance des dépenses publiques de santé afin de limiter l'augmentation des impôts et des coûts de main-d'œuvre.</i></p>	<p>Remplacer les restrictions aux prises de participations étrangères par d'autres instruments pour atteindre des objectifs culturels, etc.</p> <p>Poursuivre la libéralisation des services professionnels en levant les obstacles aux échanges interprovinciaux.</p> <p><i>Alléger l'imposition effective du capital pour stimuler l'investissement des entreprises.</i></p>
Corée	<p>Encourager l'embauche en réduisant les coûts induits par la législation de la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers.</p>	<p>Stimuler la concurrence dans les industries de réseau et les services professionnels en facilitant l'entrée dans ces secteurs.</p> <p>Réduire le soutien à la production agricole, en particulier les types d'aides qui faussent le plus les échanges.</p> <p><i>Assainir le système financier et améliorer son fonctionnement en poursuivant les privatisations et en renforçant la surveillance du secteur financier.</i></p> <p><i>Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger afin d'accroître les transferts de technologie en provenance de l'étranger.</i></p>

Tableau 1.1. Performances et politiques structurelles : priorités proposées (suite)

	Domaines de performance	
	Utilisation de la main-d'œuvre	Productivité de la main-d'œuvre
Danemark	<p>Renforcer les incitations au travail en réduisant le coin fiscal sur les revenus d'activité.</p> <p>Aider les bénéficiaires de prestations d'invalidité à exercer une activité à temps partiel, et introduire un délai de carence et une procédure d'examen plus stricte pour le versement des prestations d'assurance maladie.</p> <p><i>Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité intégré dans le régime de retraite anticipée.</i></p>	<p>Abaisser les obstacles à l'entrée dans divers secteurs afin de renforcer la concurrence sur les marchés de produits.</p> <p><i>Améliorer les acquis scolaires pour accroître l'efficacité de la main-d'œuvre.</i></p>
Espagne	<p>Rendre plus flexible le système de négociations salariales en limitant l'extension administrative des conventions collectives.</p> <p>Encourager l'embauche en réduisant les coûts induits par la législation de la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers.</p> <p><i>Réduire les cotisations futures au régime de pension en rendant le régime public plus équitable sur le plan actuariel.</i></p> <p><i>Supprimer progressivement les avantages fiscaux accordés aux propriétaires occupants afin d'atténuer les distorsions sur le marché du logement et d'accroître la mobilité de la main-d'œuvre.</i></p>	<p>Renforcer le capital humain dans son ensemble en améliorant les acquis scolaires dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur.</p>
États-Unis	<p>Limiter l'augmentation des coûts de main-d'œuvre en réformant le régime Medicare, afin de contenir les dépenses de santé.</p> <p><i>Encourager l'épargne privée en déplaçant la charge fiscale vers la consommation.</i></p>	<p>Améliorer les acquis scolaires dans l'enseignement primaire et secondaire pour accroître l'efficacité de la main-d'œuvre.</p> <p>Réduire le soutien à la production agricole, en particulier les types d'aides qui faussent le plus les échanges.</p> <p><i>Continuer fermement à promouvoir la transparence et la responsabilité en matière de gouvernement d'entreprise.</i></p>
Finlande	<p>Renforcer les incitations au travail en réduisant le coin fiscal sur les revenus d'activité.</p> <p>Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé en réformant les voies d'accès à la retraite anticipée.</p> <p><i>Rendre plus flexible le système centralisé de négociations salariales afin d'améliorer les perspectives d'emploi.</i></p> <p><i>Réduire la fréquence du chômage de longue durée en rendant les allocations de chômage dégressives dans le temps.</i></p>	<p>Réduire la présence de l'État dans l'économie, notamment en renforçant le rôle du secteur privé en tant que fournisseur de services financés sur fonds publics.</p>
France	<p>Encourager l'embauche en réduisant les coûts induits par la législation de la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers.</p> <p>Stimuler la demande de jeunes et de travailleurs peu qualifiés sur le marché de l'emploi en permettant une baisse relative du coût minimum de la main-d'œuvre.</p> <p>Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé en réformant les voies d'accès à la retraite anticipée.</p>	<p><i>Accélérer les réformes destinées à abaisser les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau.</i></p> <p><i>Stimuler la concurrence dans le secteur de la vente au détail en révisant la réglementation relative à l'établissement de certains points de vente au détail ainsi que certaines règles de fixation des prix.</i></p>
Grèce	<p>Réduire certains déséquilibres entre hommes et femmes et entre groupes d'âge en matière de chômage en assouplissant les dispositions les plus strictes de la législation de la protection de l'emploi.</p> <p><i>Réduire les désincitations au travail à un âge avancé en liant les retraites aux gains sur l'ensemble de la vie professionnelle.</i></p>	<p>Accélérer les réformes destinées à abaisser les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau.</p> <p>Stimuler la concurrence intérieure en réduisant les frais administratifs qui pèsent sur les nouvelles entreprises.</p> <p><i>Simplifier les dispositions fiscales afin de réduire les coûts induits par le respect de la réglementation pour les entreprises et d'encourager l'investissement privé.</i></p>

Tableau 1.1. Performances et politiques structurelles : priorités proposées (suite)

	Domaines de performance	
	Utilisation de la main-d'œuvre	Productivité de la main-d'œuvre
Hongrie	<p>Réduire le coin fiscal pour les travailleurs à bas revenus afin de renforcer leurs incitations à travailler dans les secteurs formels de l'économie.</p> <p><i>Recentrer les régimes d'invalidité afin d'encourager les personnes ayant une capacité de travail substantielle à exercer une activité.</i></p> <p><i>Réduire l'ampleur du mécanisme de prêts bonifiés au logement afin d'atténuer les distorsions sur le marché du logement et d'accroître la mobilité de la main-d'œuvre.</i></p>	<p>Réduire le contrôle exercé par l'État sur le fonctionnement des industries de réseau, en faisant en sorte que les prix reflètent davantage les signaux du marché et en facilitant l'entrée dans ces secteurs.</p> <p>Stimuler la concurrence intérieure en réduisant les frais administratifs qui pèsent sur les nouvelles entreprises.</p>
Irlande	<p>Renforcer les incitations au travail pour les deuxièmes apporteurs de revenus peu qualifiés, par le biais d'un crédit d'impôt ou d'une aide financière pour garde d'enfants.</p> <p><i>Supprimer progressivement le régime de déductibilité fiscale des paiements d'intérêts hypothécaires, afin d'atténuer les distorsions sur le marché du logement et d'accroître la mobilité de la main-d'œuvre.</i></p>	<p>Alléger le fardeau réglementaire qui pèse sur le fonctionnement des entreprises, afin de réduire les coûts induits par le respect de la réglementation.</p> <p>Stimuler la concurrence dans les industries de réseau et le commerce de détail en facilitant l'entrée dans ces secteurs.</p> <p><i>Renforcer l'application du droit de la concurrence en donnant davantage de pouvoirs aux autorités de la concurrence.</i></p>
Islande	<p><i>Réduire la garantie publique dont bénéficient les obligations émises par la Caisse de financement du logement, afin d'atténuer les distorsions sur le marché du logement et d'accroître la mobilité de la main-d'œuvre.</i></p>	<p>Réduire les obstacles à l'entrée pour les entreprises locales et étrangères, en particulier dans les secteurs de l'énergie et de la pêche.</p> <p>Renforcer le capital humain dans son ensemble en améliorant le taux de scolarisation et de réussite dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.</p> <p>Réduire le soutien à la production agricole, en particulier les types d'aides qui faussent le plus les échanges.</p> <p>Améliorer l'efficacité du secteur public en accélérant la mise en place d'un cadre de gestion et d'évaluation des performances.</p>
Italie	<p>Renforcer les incitation au travail en réduisant le coin fiscal sur les revenus d'activité.</p> <p><i>Rendre plus flexible le système de négociations salariales en décentralisant le processus de négociations dans le secteur public.</i></p>	<p>Réduire la présence de l'État dans l'économie en laissant jouer davantage la concurrence dans le cadre de la fourniture des services publics locaux.</p> <p>Renforcer le capital humain dans son ensemble en améliorant les taux de scolarisation et de réussite dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur.</p> <p><i>Améliorer le gouvernement d'entreprise en renforçant l'indépendance des administrateurs et les droits des actionnaires minoritaires.</i></p>
Japon	<p>Encourager l'embauche en réduisant les coûts induits par la législation de la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers.</p>	<p>Stimuler la concurrence dans les industries de réseau et les services professionnels en facilitant l'entrée dans ces secteurs.</p> <p>Réduire le soutien à la production agricole, en particulier les types d'aides qui faussent le plus les échanges.</p> <p><i>Assainir le système financier et améliorer son fonctionnement en réglant le problème des prêts improductifs.</i></p> <p><i>Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger afin d'accroître les transferts de technologie en provenance de l'étranger.</i></p>

Tableau 1.1. Performances et politiques structurelles : priorités proposées (suite)

Domaines de performance		
	Utilisation de la main-d'œuvre	Productivité de la main-d'œuvre
Luxembourg	<p>Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé en réformant les voies d'accès à la retraite anticipée.</p> <p>Renforcer les incitations à passer de l'aide sociale au travail, en augmentant les prestations liées à l'exercice d'un emploi pour les bas salaires par rapport aux allocations de chômage.</p>	<p>Améliorer les résultats scolaires dans l'enseignement primaire et secondaire pour accroître l'efficacité de la main-d'œuvre.</p> <p><i>Renforcer l'efficacité du secteur public en développant l'administration électronique et en simplifiant les procédures administratives.</i></p> <p><i>Réduire les obstacles à la concurrence dans les télécommunications pour récolter pleinement les fruits de la libéralisation.</i></p>
Mexique	<p><i>Déplacer la charge fiscale vers la consommation en élargissant l'assiette de la taxe sur la valeur ajoutée.</i></p>	<p>Améliorer les résultats scolaires dans l'enseignement secondaire pour accroître l'efficacité de la main-d'œuvre.</p> <p>Stimuler la concurrence sur les marchés de produits en réduisant les barrières à l'entrée dans divers secteurs.</p> <p>Réduire les obstacles aux prises de participation étrangères afin d'accroître les transferts de technologie en provenance de l'étranger.</p> <p><i>Renforcer la confiance des investisseurs en garantissant mieux la force exécutoire des contrats.</i></p>
Norvège	<p>Recentrer les régimes d'invalidité et de congé maladie pour encourager les personnes ayant une capacité de travail substantielle à exercer une activité.</p> <p><i>Utiliser des transferts directs, au lieu de s'appuyer sur les politiques relatives au marché du travail et aux ressources naturelles, pour atteindre les objectifs de la politique régionale.</i></p> <p><i>Réduire les cotisations futures au régime de pension en utilisant le Fonds pétrolier pour financer par capitalisation une partie des engagements au titre des retraites.</i></p>	<p>Réduire la présence de l'État dans l'économie en procédant à la privatisation des activités concurrentielles dans les industries de réseau.</p> <p>Réduire le soutien à la production agricole, en particulier les types d'aides qui faussent le plus les échanges.</p>
Nouvelle-Zélande	<p>Renforcer les incitations à passer de l'assistance sociale au travail, en recourant à des mesures d'activation et à des primes de retour à l'emploi.</p> <p><i>Stimuler la demande de main-d'œuvre en revoyant les récentes mesures qui ont alourdi le coût du travail.</i></p>	<p>Réduire les obstacles aux prises de participation étrangères et employer d'autres moyens pour protéger les terres à caractère sensible.</p> <p>Améliorer les acquis scolaires, en particulier au sein des minorités ethniques.</p> <p><i>Améliorer le cadre réglementaire afin de remédier aux goulets d'étranglement qui caractérisent les infrastructures.</i></p>
Pays-Bas	<p>Renforcer les incitations au travail en réduisant le coin fiscal sur les revenus d'activité.</p> <p>Recentrer les régimes d'invalidité afin d'encourager les personnes ayant une capacité de travail substantielle à exercer une activité.</p> <p><i>Renforcer la mobilité de la main-d'œuvre en modifiant les règles d'urbanisme pour la construction de logements.</i></p>	<p>Réduire les coûts induits par le respect de la réglementation pour les entreprises en simplifiant les procédures administratives.</p> <p><i>Stimuler la concurrence dans les industries de réseau et le commerce de détail en facilitant l'entrée dans ces secteurs.</i></p>
Pologne	<p>Recentrer les régimes d'invalidité afin d'encourager les personnes ayant une capacité de travail substantielle à exercer une activité.</p> <p><i>Renforcer la mobilité de la main-d'œuvre en améliorant les infrastructures de transport et de logement.</i></p> <p><i>Stimuler la demande de jeunes et de travailleurs peu qualifiés sur le marché de l'emploi en permettant une baisse relative du coût minimum de la main-d'œuvre.</i></p>	<p>Renforcer les pressions concurrentielles dans un certain nombre de secteurs en relançant le programme de privatisation.</p> <p>Réduire les obstacles aux prises de participation étrangères pour intensifier les transferts technologiques en provenance de l'étranger.</p>

Tableau 1.1. Performances et politiques structurelles : priorités proposées (suite)

Domaines de performance	
	Productivité de la main-d'œuvre
Portugal	<p>Encourager l'embauche de travailleurs réguliers et renforcer la mobilité de la main-d'œuvre en réduisant les coûts induits par la législation de la protection de l'emploi.</p> <p>Réduire le coïn fiscal pour les travailleurs à bas revenus afin de renforcer leurs incitations à travailler dans les secteurs formels de l'économie.</p> <p><i>Stimuler les règles de base dans l'environnement de l'entreprise en renforçant la gouvernance des systèmes juridiques en vigueur.</i></p> <p><i>Réduire les cotisations futures au régime de pension en augmentant l'âge normal de départ à la retraite.</i></p>
République slovaque	<p>Réduire le contrôle exercé par l'État sur certaines industries de réseau pour promouvoir une concurrence efficace.</p> <p><i>Améliorer l'efficacité du secteur public en accélérant la réforme de l'administration publique.</i></p> <p><i>Simplifier les dispositions fiscales afin de réduire les coûts induits par leur respect pour les entreprises.</i></p> <p>Réduire le contrôle étatique dans certaines industries de réseau afin de promouvoir une concurrence effective.</p> <p>Renforcer le capital humain dans son ensemble en améliorant les résultats éducatifs dans l'enseignement secondaire et l'accès à l'enseignement supérieur.</p>
République tchèque	<p>Encourager l'embauche en réduisant les coûts induits par la législation de la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers.</p> <p>Réduire le coïn fiscal sur les travailleurs à bas revenus afin de renforcer les incitations au travail pour ce groupe.</p> <p><i>Poursuivre la libéralisation du marché du logement locatif pour renforcer la mobilité de la main-d'œuvre.</i></p> <p>Mettre en œuvre les réformes projetées concernant le droit de la faillite et simplifier les procédures d'immatriculation des entreprises.</p> <p><i>Réformer le système prélèvements-prestations pour réduire les pièges de la pauvreté dont sont victimes les ménages sans emploi.</i></p>
Royaume-Uni	<p>Recentrer les régimes d'invalidité afin d'encourager les personnes ayant une capacité de travail substantielle à exercer une activité.</p> <p>Renforcer les perspectives d'emploi des travailleurs peu qualifiés en améliorant l'enseignement professionnel au niveau du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.</p> <p>Améliorer les infrastructures publiques, en particulier dans les transports, pour réduire encore les goulets d'étranglement qui les caractérisent.</p> <p><i>Améliorer l'efficacité du secteur public en renforçant les incitations à la poursuite d'objectifs de performance dans les services financés sur fonds publics.</i></p> <p><i>Intensifier la concurrence dans certains secteurs des services, en révisant les règles d'urbanisme.</i></p>
Suède	<p>Recentrer les régimes d'invalidité et de congé maladie afin d'encourager les personnes ayant une capacité de travail substantielle à exercer une activité.</p> <p>Renforcer les incitations au travail en réduisant le coïn fiscal sur les revenus d'activité.</p> <p><i>Réduire les désincitations au travail en reconsidérant les mesures qui entraîneraient la réduction du temps de travail.</i></p> <p><i>Accroître la mobilité de la main-d'œuvre en réduisant les distorsions sur le marché du logement.</i></p> <p>Réduire la présence de l'État dans l'économie en laissant jouer davantage la concurrence dans le cadre de la fourniture des services publics locaux.</p>
Suisse	<p>Recentrer les régimes d'invalidité afin d'encourager les personnes ayant une capacité de travail substantielle à exercer une activité, et d'endiguer l'augmentation de la charge fiscale.</p> <p><i>Promouvoir la concurrence dans le cadre de la fourniture des produits et services médicaux, pour contenir la hausse des dépenses de santé.</i></p> <p>Poursuivre la libéralisation des services professionnels en levant les obstacles cantonaux à la liberté d'établissement.</p> <p>Stimuler la concurrence sur les marchés de produits en abaissant les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau.</p> <p>Réduire le soutien à la production agricole, en particulier les types d'aides qui faussent le plus les échanges.</p>

Tableau 1.1. Performances et politiques structurelles : priorités proposées (suite)

Domaines de performance		
	Productivité de la main-d'œuvre	
Turquie	<p>Utilisation de la main-d'œuvre</p> <p>Renforcer les incitations à travailler dans les secteurs formels de l'économie en réduisant le coïnc fiscal sur les revenus d'activité.</p>	<p>Productivité de la main-d'œuvre</p> <p>Stimuler la concurrence intérieure en réduisant les frais administratifs qui pèsent sur les nouvelles entreprises.</p> <p>Réduire la présence de l'État dans l'économie afin de laisser jouer davantage la concurrence dans les industries de réseau.</p> <p><i>Améliorer l'efficacité du secteur public en appliquant une budgétisation axée sur les résultats dans les services publics essentiels.</i></p> <p><i>Réduire les déséquilibres entre hommes et femmes en matière d'enseignement en augmentant l'accès à l'éducation pour les femmes.</i></p>
Union européenne	<p>Utilisation de la main-d'œuvre</p> <p><i>Renforcer la mobilité de la main-d'œuvre à l'intérieur de l'UE, en améliorant la transférabilité des droits à retraite ainsi que d'autres droits à prestations.</i></p>	<p>Productivité de la main-d'œuvre</p> <p>Réduire les obstacles internes qui entravent les échanges transfrontières et l'entrée sur les marchés, afin de renforcer la concurrence.</p> <p>Stimuler la concurrence sur les marchés de produits, en réduisant encore les obstacles qui limitent la contestabilité des marchés dans les industries de réseau.</p> <p>Réduire le soutien à la production agricole, en particulier les types d'aides qui faussent le plus les échanges.</p> <p><i>Renforcer la concurrence dans les services financiers en veillant à ce que soit pleinement mis en œuvre le Plan d'action pour les services financiers.</i></p>

Notes

1. L'excellent classement de la Norvège s'expliquant en partie par les gains retirés de l'exploitation de ses réserves pétrolières, les États-Unis sont considérés comme le pays de tête en termes de PIB par habitant.
2. Toutefois, le PIB par habitant surévalue le niveau de vie en Irlande, étant donné l'importance des transferts de revenus à l'étranger imputables aux filiales étrangères (voir l'annexe 1.A.1).
3. Les indicateurs présentés dans le chapitre 2 sont généralement comparables entre pays et dans le temps. Néanmoins, les fluctuations constatées pour certains indicateurs peuvent également correspondre à des changements de méthode de calcul.
4. On prend en compte l'efficacité du secteur de la santé, même si sa corrélation avec le taux de croissance n'est peut-être pas aussi évidente que dans le cas de l'enseignement. L'augmentation rapide des dépenses de santé, telle qu'on a pu l'observer dans de nombreux pays ces dernières années, peut en effet avoir une incidence préjudiciable sur les taux d'emploi, en exerçant des pressions à la hausse sur les coûts salariaux indirects. Dans les pays où les soins de santé sont fournis par le secteur public, les coûts induits transparaissent dans les taux des cotisations de sécurité sociale, et donc dans le coïnc fiscal. De plus, dans les pays où les soins de santé sont, dans une large mesure, dispensés par le secteur privé, ces hausses de coûts n'apparaîtront pas dans la valeur du coïnc fiscal, mais elles se répercuteront néanmoins sur les coûts de main-d'œuvre.
5. Les domaines couverts par les indicateurs seront élargis dans l'avenir, à mesure que les études spéciales prévues sur certaines interactions entre politiques et performances permettront d'enrichir la batterie d'indicateurs utilisés pour ce travail de surveillance.